



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 juillet 2018

Accident du RER B

La mobilisation exceptionnelle de l'entreprise devrait permettre la reprise du trafic sur l'ensemble du RER B dès lundi 9 juillet

Suite à l'accident survenu le 12 juin sur la ligne B du RER, les équipes de maintenance et d'ingénierie RATP ainsi que les entreprises prestataires ont travaillé sans relâche sur le chantier afin de permettre la reprise du trafic sur l'ensemble de la ligne dès lundi 9 juillet matin. Le trafic était interrompu entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Gif-sur-Yvette.

Avant la remise en service du RER B entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Gif-sur-Yvette, la RATP a procédé à l'opération exceptionnelle de relevage des quatre voitures couchées, au démontage des caténaires endommagées, au comblement du canyon de 4 mètres de profondeur, à la remise en état de l'ensemble des équipements endommagés avec notamment la reconstruction définitive du talus et au renouvellement de la voie et du ballast de la zone touchée (160 mètres).

L'entreprise a aussi remis en service toute l'infrastructure ferroviaire nécessaire à la circulation des trains en toute sécurité avec l'installation de la signalisation, et la réfection des massifs en béton nécessaires à l'installation des portiques pour les nouvelles caténaires.

Afin de permettre la reprise du trafic en toute sécurité, des trains vont circuler dimanche entre Courcelle-sur-Yvette et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, sans voyageur, pour s'assurer que toutes les installations fonctionnent normalement. Si ces tests sont positifs, le service reprendra le lundi 9 juillet. L'information voyageurs confirmera dimanche soir la reprise effective le lundi à prise de service.

Après cette reprise, la vitesse entre Courcelle-sur-Yvette et Saint-Rémy-lès-Chevreuse sera limitée à 30km/heure jusqu'à fin août afin de finaliser la stabilité du talus récemment reconstruit.

Ce week-end, la RATP continue de faire circuler des navettes de bus entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Gif-sur-Yvette. Le dispositif de covoiturage avec l'entreprise Klaxit se poursuit également ce week-end avec la gratuité des trajets pour les voyageurs munis d'un Pass Navigo ayant pour origine et destination la zone Saint-Rémy les Chevreuse – Orsay.

L'ensemble de l'entreprise reste mobilisé et les agents sont présents en gare et sur les quais pour informer et orienter les voyageurs. Ces derniers sont par ailleurs informés en continu de la situation sur les différents canaux d'information (ratp.fr, compte twitter RER B, applications, écrans d'information).

Pour rappel: la RATP, en coordination avec Ile-de-France Mobilités, a mis en place le remboursement automatique à hauteur de 50% des titres de transport du mois de juin des voyageurs munis d'un pass Navigo annuel et Imagine R domiciliés dans les communes suivantes : Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevreuse, Saint Aubin, Magny-les-Hameaux, Choisel, Milon-la-Chapelle, Saint-Lambert, Gif-sur-Yvette, Boullay-Les-Troux et Les Molières.

Les voyageurs travaillant ou étudiant dans ces communes, ainsi que les détenteurs d'un Navigo mensuel, doivent retirer des formulaires de remboursement auprès des agents RATP dans les gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Courcelles-sur-Yvette et Gif-sur-Yvette et l'envoyer avant le 31 juillet 2018 afin d'être remboursés.

SERVICE DE PRESSE RATP

T.01 58 78 37 37

www.ratp.fr – servicedepresse@ratp.fr

www.twitter.com/GroupeRATP
